



Quel que soit le jour de l'année, on prend soin de votre véhicule

136 POINTS DE CONTRÔLE

- Défaillance Mineure
- Défaillance Majeure
- Défaillance Critique

Les chiffres 1, 2, 5- correspondent au nombre de défaillances par catégories.

0. Identification du véhicule

	A	S	R
0.1.1. PLAQUES D'IMMATRICULATION	0	4	0
0.2.1. NUMÉRO D'IDENTIFICATION, DE CHÂSSIS OU DE SÉRIE DU VÉHICULE	3	2	0
0.3.1. PLAQUE CONSTRUCTEUR	3	0	0
0.4.1. ÉTAT DE PRÉSENTATION DU VÉHICULE	0	3	0
0.5.1. CONDITIONS DE CONTRÔLE	0	12	0
0.6.1. DOCUMENTS D'IDENTIFICATION COMPLÉMENTAIRES	3	2	0

1. Équipements de freinage

1.1.1. PIVOT DE LA PÉDALE DU FREIN DE SERVICE	0	2	0
1.1.2. ÉTAT ET COURSE DE LA PÉDALE DU DISPOSITIF DE FREINAGE	1	3	0
1.1.6. COMMANDE DU FREIN DE STATIONNEMENT	1	5	0
1.1.10. DISPOSITIF DE FREINAGE ASSISTÉ MAÎTRE-CYLINDRE (SYSTÈMES HYDRAULIQUES)	2	5	4
1.1.11. CONDUITES RIGIDES DES FREINS	1	2	3
1.1.12. FLEXIBLES DE FREINS	1	4	3
1.1.13. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS	2	2	3
1.1.14. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS	1	3	3
1.1.15. CÂBLE DE FREINS, TIMONERIE	0	6	2
1.1.16. CYLINDRES OU ÉTRIERS DE FREINS	2	5	4
1.1.17. CORRECTEUR AUTOMATIQUE DE FREINAGE	1	3	2
1.2.1. SYSTÈME DE FREINAGE COMPLET	0	3	2
1.2.1. PERFORMANCES DU FREIN DE SERVICE	1	5	2
1.2.2. EFFICACITÉ DU FREIN DE SERVICE	0	1	1
1.3.1. PERFORMANCES DU FREIN DE SECOURS	0	3	2
1.3.2. EFFICACITÉ DU FREIN DE SECOURS	0	1	1
1.4.1. PERFORMANCES DU FREIN DE STATIONNEMENT	0	1	0
1.4.2. EFFICACITÉ DU FREIN DE STATIONNEMENT	0	1	1
1.6.1. SYSTÈME ANTIBLOCAGE (ABS)	0	6	0
1.8.1. LIQUIDE DE FREIN	0	1	1

2. Direction

2.1.1. ÉTAT DU BÔTIER OU DE LA CRÉMAILLÈRE DE DIRECTION	1	5	4
2.1.2. FIXATION DU BÔTIER OU DE LA CRÉMAILLÈRE DE DIRECTION	0	4	4
2.1.3. ÉTAT DE LA TIMONERIE DE DIRECTION	1	7	4
2.1.4. FONCTIONNEMENT DE LA TIMONERIE DE DIRECTION	0	2	0
2.1.5. DIRECTION ASSISTÉE	1	7	5
2.2.1. ÉTAT DU VOLANT	0	3	3
2.2.2. COLONNE ET AMORTISSEURS DE DIRECTION	0	4	2
2.3.1. JEU DANS LA DIRECTION	1	1	1
2.6.1. DIRECTION ASSISTÉE ÉLECTRONIQUE	0	4	1
2.7.1. RIPAGE	1	0	0

3. Visibilité

3.1.1. CHAMP DE VISION	1	1	0
3.2.1. ÉTAT DES VITRAGES	2	3	2
3.3.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS	1	3	1
3.4.1. ESSUIE-GLACE	1	2	0
3.5.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE	1	1	0
3.6.1. SYSTÈME DE DÉSEMBUAGE	1	0	0

4. Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques

4.1.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES)	2	3	0	4.6.3. COMMUTATION (FEU DE MARCHÉ ARRIÈRE)	1	1	0
4.1.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT)	0	2	0	4.7.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE)	3	2	0
4.1.3. COMMUTATION (PHARES)	1	3	0	4.7.2. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE)	1	0	0
4.1.4. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (PHARES)	0	3	0	4.8.1. ÉTAT (CATADIOPTRÉS, MARQUAGE DE VISIBILITÉ RÉFLÉCHISSANT ET PLAQUES RÉFLÉCHISSANTES ARRIÈRE)	2	2	0
4.1.5. DISPOSITIF DE RÉGLAGE DE LA PORTÉE (PHARES)	0	3	0	4.8.2. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (CATADIOPTRÉS, MARQUAGE DE VISIBILITÉ RÉFLÉCHISSANT ET PLAQUES RÉFLÉCHISSANTES ARRIÈRE)	1	1	0
4.1.6. LAVE-PHARES	1	1	0	4.9.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (TÉMOINS OBLIGATOIRES POUR LE SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE)	1	1	0
4.2.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR)	1	3	0	4.9.2. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (TÉMOINS OBLIGATOIRES POUR LE SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE)	1	0	0
4.2.2. COMMUTATION (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR)	1	2	0	4.10.1. LIAISONS ÉLECTRIQUES ENTRE LE VÉHICULE TRACTEUR ET LA REMORQUE	2	2	0
4.2.3. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR)	1	2	0	4.11.1. CÂBLAGE ÉLECTRIQUE (BASSE TENSION)	3	3	3
4.3.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP)	3	3	1	4.13.1. BATTERIE(S) DE SERVICE	2	2	0
4.3.2. COMMUTATION (FEUX STOP)	0	3	1	4.14.1. COFFRE(S) À BATTERIE DE TRACTION	2	2	0
4.3.3. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (FEUX STOP)	1	1	0	4.14.2. BATTERIE DE TRACTION	0	1	0
4.4.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE)	3	3	0	4.15.1. CÂBLAGES ET CONNECTEURS HAUTE TENSION	2	2	0
4.4.2. COMMUTATION (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE)	1	1	0	4.15.2. TRESSSES DE MASSE, Y COMPRIS LEURS FIXATIONS	1	1	0
4.4.3. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE)	0	1	0	4.15.3. CONTINUITÉ DE MASSE	1	1	0
4.4.4. FRÉQUENCE DE CLIGNOTEMENT	1	0	0	4.15.4. PROTECTION DE LA PRISE DE CHARGE	1	1	0
4.5.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE)	3	3	0	4.15.5. PRISE DE CHARGE SUR VÉHICULE	1	2	0
4.5.2. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT)	1	0	0	4.15.6. CÂBLE DE CHARGE	2	0	0
4.5.3. COMMUTATION (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE)	1	1	0	4.16.1. ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES SUR CIRCUITS HAUTE TENSION	1	3	0
4.5.4. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE)	0	1	0	4.17.1. DISPOSITIF ANTI-DÉMARRAGE	1	0	0
4.6.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEU DE MARCHÉ ARRIÈRE)	3	1	0	4.18.1. AUTRES DISPOSITIFS D'ÉCLAIRAGE OU DE SIGNALISATION	2	2	0
4.6.2. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (FEU DE MARCHÉ ARRIÈRE)	0	1	0				



ATTENTION ! Vous avez 2 mois pour effectuer votre contre visite. Passé ce délai, votre véhicule devra repasser une visite complète et payante, la réglementation ne permettant aucune dérogation.

5. Essieux, roues, pneus, suspension

5.1.1. ESSIEUX	1	2	3
5.1.2. PORTE-FUSÉES	0	3	4
5.1.3. ROULEMENTS DE ROUES	0	2	2
5.2.1. MOYEU DE ROUE	1	2	2
5.2.2. JANTE	0	3	3
5.2.3. PNEUMATIQUES	4	8	4
5.3.1. RESSORTS ET STABILISATEURS	0	4	4
5.3.2. AMORTISSEURS	3	2	0
5.3.3. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION	1	3	3
5.3.4. ROTULES DE SUSPENSION	1	2	1
5.3.5. SUSPENSION PNEUMATIQUE OU OLÉOPNEUMATIQUE	0	2	2

6. Châssis et accessoires du châssis

6.1.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS	5	7	5
6.1.2. TUYAUX D'ÉCHAPPEMENT ET SILENCIEUX	1	1	1
6.1.3. RÉSERVOIR ET CONDUITES DE CARBURANT	4	8	4
6.1.4. PARE-CHOC, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE	0	2	1
6.1.5. SUPPORT DE ROUE DE SECOURS (LE CAS ÉCHÉANT)	1	2	1
6.1.6. ACCOUPLEMENT MÉCANIQUE ET DISPOSITIF DE REMORQUAGE	1	6	1
6.1.7. TRANSMISSION	1	8	5
6.1.8. SUPPORT DE MOTEUR	1	1	1
6.2.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE	1	3	4
6.2.2. FIXATION DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE	0	4	3
6.2.3. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE	1	4	1
6.2.4. PLANCHER	1	1	1
6.2.5. SIÈGE CONDUCTEUR	1	2	2
6.2.6. AUTRES SIÈGES	2	2	0
6.2.7. COMMANDES DE CONDUITE	0	1	1
6.2.8. MARCHEPIEDS POUR ACCÉDER À LA CABINE	1	3	0
6.2.9. AUTRES ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS	2	3	0
6.2.10. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS	2	2	0
6.2.13. AUTRES OUVRANTS	1	3	0

7. Autre matériel

7.1.1. SÛRETÉ DU MONTAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS ANCRAGES	0	2	1
7.1.2. ÉTAT DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS BOUCLES	1	5	0
7.1.3. LIMITEUR D'EFFORT DE CEINTURE DE SÉCURITÉ	0	2	0
7.1.4. PRÉTENSIONNEURS DE CEINTURE DE SÉCURITÉ	0	2	0
7.1.5. AIRBAG	1	3	0
7.1.6. SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE	0	1	0
7.3.1. SERRURE ET DISPOSITIF ANTIVOL	1	1	1
7.4.1. TRIANGLE DE SIGNALISATION	1	0	0
7.7.1. AVERTISSEUR SONORE	3	2	0
7.8.1. INDICATEUR DE VITESSE	3	3	0
7.11.1. COMPTEUR KILOMÉTRIQUE	1	1	0
7.12.1. CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ	0	5	0
7.13.1. MONTAGE ET CONFIGURATION ECALL	2	1	0
7.13.2. ÉTAT ECALL	8	0	0
7.13.3. PERFORMANCE ECALL	2	0	0

8. Nuisances

8.1.1. SYSTÈME DE RÉDUCTION DU BRUIT	0	2	1
8.2.1.1. ÉQUIPEMENTS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS À L'ÉCHAPPEMENT POUR MOTEUR À ALLUMAGE COMMANDE	0	2	0
8.2.1.2. ÉMISSIONS GAZEUSES	2	6	0
8.2.2.1. ÉQUIPEMENTS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS À L'ÉCHAPPEMENT POUR MOTEUR À ALLUMAGE PAR COMPRESSION	0	2	0
8.2.2.2. OPACITÉ	3	4	0
8.4.1. PERTES DE LIQUIDES	0	1	1